



a le plaisir de vous présenter
LA BONNE ÉPOUSE
de Martin Provost



L'HISTOIRE

Tenir son foyer et se plier au devoir conjugal sans moufter : c'est ce qu'enseigne avec ardeur Paulette Van Der Beck dans son école ménagère. Ses certitudes vacillent quand elle se retrouve veuve et ruinée. Est-ce le retour de son premier amour ou le vent de liberté de mai 68 ? Et si la bonne épouse devenait une femme libre ?

LE RÉALISATEUR

Martin Provost est né à Brest en 1957. Il démarre très tôt sa carrière comme comédien à la fois au théâtre et au cinéma. Au début des années 80, il monte sa propre pièce intitulée LE VOYAGE IMMOBILE au studio d'Ivry. Il entre ensuite à la Comédie Française dont il devient pensionnaire. Il compte une dizaine de films en tant que scénariste et réalisateur dont SÉRAPHINE récompensé meilleur film aux César 2009.

LES ÉCOLES MÉNAGÈRES



Jusque dans les années 1960, en France, il était possible, en tant que femme, d'intégrer des écoles particulières juste après l'obtention du certificat d'études. En effet, les matières proposées n'étaient pas les mathématiques ou le français, mais plutôt des cours pour apprendre la couture, la cuisine et toutes les connaissances nécessaires pour devenir une bonne épouse.

« L'éducation ménagère est le symbole d'un monde social où les femmes sont clairement inférieures aux hommes, vouées à la gestion intérieure, laissant au sexe fort la gestion de la chose publique. »

Rebecca Rogers, historienne

C'est en faisant la rencontre d'Albane, une dame de 80 ans qui a préféré aller à l'école ménagère, plus jeune, plutôt que de faire des études, que le réalisateur Martin Provost a l'idée de faire ce film.



PRINCIPALES DATES DES CONQUETES FÉMINISTES

1946 Le principe de l'égalité absolue entre hommes et femmes est inscrit dans la Constitution de la IV^e République.

1965 Le mari n'est plus le « chef de famille ». La femme peut exercer une profession et ouvrir un compte bancaire sans l'autorisation du mari.

1967 La loi Neuwirth autorise la vente de contraceptifs.

1972 Au « Procès de Bobigny », à l'énorme retentissement, l'avocate militante Gisèle Halimi obtient la relaxe d'une mineure jugée pour avoir avorté après avoir subi un viol.

1975 La Loi Veil autorise l'IVG (interruption volontaire de grossesse). Instauration du divorce par consentement mutuel. Une loi punit la discrimination à l'embauche fondée sur le sexe. Suppression du contrôle par l'époux de la correspondance de son épouse (prévu par le Code Napoléon de... 1804).

1983 L'IVG est remboursée par la sécurité sociale.

2000 La pilule du lendemain est en vente libre dans les pharmacies, elle est gratuite pour les mineures.

2006 L'âge légal du mariage des femmes passe de 15 à 18 ans.

2017 Affaire Weinstein et début du mouvement #MeToo, la parole des femmes victimes d'agression ou de harcèlement sexuel se libère.



Entretien avec Martin Provost (extrait)

Tous vos films parlent de l'émancipation féminine...

Cela vient de mon histoire sans doute, puisque je me suis violemment opposé à mon père, pour qui la domination masculine était légitime. C'est aussi cette opposition qui m'a poussé à quitter la famille très jeune et à faire les films que je fais. *La Bonne Epouse* est certainement le film qui me ressemble le plus.

Des souvenirs personnels sont-ils remontés à la surface ?

Pour la plupart des femmes c'était comme ça. Les tâches domestiques ont toujours fait partie de l'apprentissage des filles, pas des garçons.

Pourquoi situer cette histoire dans une saison charnière, celle de 1967-1968 ?

Parce qu'après 1970-71, toutes les écoles ménagères avaient disparus. Et il y en avait énormément jusque-là. Des grandes, des petites, quelques écoles plus bourgeoises, mais surtout des écoles dites rurales, puisque la France était encore à 30% rurale. C'est une donnée très importante. Il y avait Paris, et la Province. Mai 68 va tout faire voler en éclat : c'est le point de départ d'une formidable prise de conscience, qui allait accélérer le mouvement d'émancipation des femmes.

Vous saviez tout de suite que ce serait une comédie ?

Oui. Parce que toute l'imagerie véhiculée par ces écoles est à la fois infiniment drôle et terrifiante. Elle raconte toute une époque. Je voulais que le film soit très stylisé, avec des dialogues ciselés, un rythme soutenu, de l'émotion... qu'il soit plein de cette énergie incroyable qui s'est libérée avec 68.

LES ACTRICES



Juliette Binoche est Paulette Van der Beck :

Juliette Binoche est une actrice française connue à l'international. Elle compte pas moins d'une soixantaine de films à son actif. Elle est notamment lauréate de l'oscar de la meilleure actrice pour le film « Le patient anglais ».



Yolande Moreau est Gilberte Van der Beck :

Actrice belge née en 1953, Yolande Moreau est lauréate de trois César, dont deux dans la catégorie de meilleure actrice. Notamment avec le film « Séraphine » également réalisé par Martin Provost.



Noémie Lvovsky est Marie-Thérèse :

Tout d'abord réalisatrice et scénariste, Noémie Lvovsky commence sa carrière d'actrice en 2001 aux côtés d'Yvan Attal dans « Ma femme est une actrice » avant de poursuivre avec une cinquantaine de films.

LES THÈMES ABORDÉS :

- ❖ Les stéréotypes de genre
- ❖ Les droits des femmes et l'émancipation féminine
- ❖ La famille, la solidarité, la tradition, l'amour

D'AUTRES FILMS SUR LES MÊMES THÈMES :

Les suffragettes de Sarah Gavron (2015)



Au début du siècle dernier, en Angleterre, des femmes de toutes conditions décident de se battre pour obtenir le droit de vote. Face à leurs revendications, les réactions du gouvernement sont de plus en plus brutales et les obligent à entrer dans la clandestinité pour une lutte de plus en plus radicale. Puisque les manifestations pacifiques n'ont rien donné, celles que l'on appelle les suffragettes finissent par avoir recours à la violence pour se faire entendre. Dans ce combat pour l'égalité, elles sont prêtes à tout risquer : leur travail, leur maison, leurs enfants, et même leur vie. Maud est l'une de ces femmes. Jeune, mariée, mère, elle va se jeter dans le tourbillon d'une histoire que plus rien n'arrêtera...

We want sex equality de Nigel Cole (2011)



Au printemps 1968 à Londres, une ouvrière de l'usine de Ford de Dagenham, dans la banlieue londonienne, va mener un mouvement visant à instaurer l'égalité de salaire entre les hommes et les femmes. Tout part d'une simple demande d'augmentation de salaire promise par sa direction depuis longtemps pour elle et ses collègues de l'atelier qui assemble les housses de siège. Sous l'impulsion de son supérieur, elle mène un combat durant trois semaines contre Ford en vue d'obtenir ce qu'elle veut.



RESTONS EN CONTACT

www.cinemapourtous.fr
cinemapourtous@wanadoo.fr



: Cinéma Pour Tous

Avec le soutien de :



Fondation



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change